



## COMMUNIQUÉ

### **L'UVTF MET EN PLACE UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE ET SOLIDAIRE POUR PRÉSERVER L'AVENIR DE LA TAUROMACHIE EN FRANCE**

L'UVTF a communiqué ce jour aux organisations professionnelles du secteur la feuille de route détaillant les prochaines étapes du processus engagé dès le mois de janvier afin de garantir la pérennité de la tauromachie en France par la mise en place d'un Modèle économique durable et solidaire, dans l'intérêt des aficionados et des professionnels.

#### **LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION**

Le 21 janvier, faisant suite aux inquiétudes de certains organisateurs français quant à la viabilité économique des spectacles taurins dans leurs arènes, le bureau de l'UVTF a décidé de mettre en place un projet de **Transmission solidaire**.

Le 7 mars celui-ci a été présenté aux éleveurs français lors de leur AG tenue à Arles et à l'ensemble des villes et organisateurs par circulaire.

Début février, après qu'il soit apparu que la temporada 2020 serait gravement compromise, voire peut-être la prochaine, par les conséquences du COVID-19, l'UVTF a jugé indispensable d'élaborer un modèle économique français destiné à assurer l'avenir à long terme de la tauromachie dans notre pays.

Le 8 avril, l'avant projet élaboré en interne a été détaillé lors du bureau tenu en téléconférence durant le confinement.

Le 2 juin, le bureau tenu à La Brède a validé ces dispositions.

Le 10 juin, ce projet a été adopté à l'unanimité lors du CA tenu à Toulouse qui a par ailleurs validé le programme de transmission solidaire et la poursuite des consultations avec les partenaires.

Durant l'été, en concertation avec les représentants des organisateurs et des toreros, un avant-projet de **Convention Collective du Spectacle Vivant Tauromachique** a été élaboré, afin de servir de base au modèle durable et solidaire qu'il s'agit d'implanter.

## **DES MESURES CONCRÈTES POUR RÉPONDRE À UN CONTEXTE INÉDIT ET ANXIOGÈNE**

La crise du COVID19 aura des conséquences à court et moyen terme dont nul ne peut prédire l'ampleur au niveau de la perte d'affluence que devront supporter tous les spectacles vivants jusqu'à éradication complète du virus : -20, - 25, - 30 voire - 40% ?

Face à cette incertitude, l'UVTF estime nécessaire, dans l'intérêt des arènes françaises, des aficionados, des professionnels et de la culture taurine, d'implanter un nouveau modèle économique permettant d'atteindre trois objectifs prioritaires :

- Adapter l'offre à la demande pour garantir l'équilibre financier et préserver l'emploi
- Organiser l'avenir de la filière en allégeant le coût des spectacles de formation
- Faciliter la relève générationnelle en diversifiant la programmation

**Ce nouveau modèle offrira en outre trois avantages supplémentaires :**

- Renforcer la défense de la tauromachie reconnue comme spectacle vivant.
- Obtenir pour les toreros français la qualification de métier à risque.
- Rationnaliser la couverture sociale des toreros étrangers dans leur intérêt et celui des employeurs français.

## **METTRE EN PLACE L'ÉCONOMIE DU PROCHAIN QUART DE SIÈCLE ET ASSURER L'AVENIR DE LA TAUROMACHIE**

En septembre, diverses réunions auront lieu avec les partenaires français afin de finaliser la Convention Collective du Spectacle Vivant Tauromachique en concertation avec eux.

En octobre, sa ratification sera proposée aux organisations professionnelles espagnoles, l'UVTF apportant quant à elle les modifications pertinentes dans son règlement.

En novembre, les organisateurs français pourront débiter la programmation de leurs ferias de 2021 sur de nouvelles bases susceptibles de compenser la perte d'affluence possible dans leurs arènes consécutive à l'incertitude de la crise sanitaire.